

CHARTE DE BONNE CONDUITE

En signant le coupon de la facture proforma, vous vous engagez à respecter cette charte de bonne conduite. En cas de questions, merci de contacter groupe@citeco.fr

Avant la visite

- Se présenter à l'entrée du musée 15min avant le début de la visite
- Prévenir le service des réservations de groupe en cas de retard le jour de la visite par téléphone au 01 86 47 10 17 ou par mail à groupe@citeco.fr. Il est d'ailleurs très probable que la visite soit écourtée en cas de retard.
- Se munir de la confirmation de réservation envoyée par mail en amont de la visite imprimée ou sur un téléphone ainsi que des questionnaires imprimés en cas de visites semi-autonomes
- Dans le cas de visites semi-autonomes, nos médiatrices prendront en charge la visite seulement s'il s'agit du questionnaire que le service des réservations vous a envoyé. Si vous avez votre propre questionnaire, la visite ne sera pas prise en charge de façon encadrée et ne donnera pas lieu au remboursement de la différence de prix entre la visite de façon encadrée et autonome
- Il est interdit de manger, boire, fumer et vapoter dans l'enceinte du musée
- Tous les objets métalliques doivent être mis dans le sac à dos et présentés ouverts au portique de sécurité
- Les agents d'accueil éditent les billets à l'arrivée et accompagnent le groupe aux vestiaires pour y déposer les sacs qui ne sont pas autorisés dans le parcours d'exposition

Pendant la visite

- Chaque accompagnateur se doit de faire respecter l'ensemble des consignes, cela relève de sa responsabilité
- L'usage des téléphones et des casques et écouteurs audios sont interdits lors de la visite
- Les accompagnateurs doivent toujours rester avec le groupe même dans le cadre de visites autonomes (exemple : ne pas rester au café et laisser les élèves dans le parcours)
- Merci de ne pas gêner les autres visiteurs et de veiller à ce que les élèves ne soient ni bruyants ni irrespectueux et aient une attitude correcte
- Merci de faire preuve de courtoisie avec nos médiatrices et le personnel d'accueil, tout manque de respect pourra mettre fin de la visite sans remboursement possible
- Merci de demander oralement à la médiatrice son autorisation avant de la prendre en photo, par ailleurs les photos avec flash sont interdites
- Le matériel mis à disposition lors des ateliers ainsi que les dispositifs utilisés lors des visites doivent être traités avec le plus grand soin pour éviter toute détérioration
- Le personnel du musée est en droit de faire sortir les élèves perturbateurs ou l'ensemble du groupe en cas de non-respect des consignes sans que cela ne donne droit à un remboursement